

Au Rwanda, «il faut bien continuer à vivre»

PAR JUSTINE BRABANT
ARTICLE PUBLIÉ LE MARDI 1 JUIN 2021

Vingt-sept ans après le génocide des Tutsi du Rwanda, ses rescapés doivent encore bien souvent se battre pour vivre malgré la solitude et les difficultés financières. Pris entre un passé qu'ils ne peuvent oublier et les injonctions à « aller de l'avant », ils doivent composer avec une société qui ne veut pas toujours les regarder en face.

Kigali (Rwanda). – C'est l'un des premiers visages qu'Emmanuel Macron a vus lorsqu'il a entamé la visite du mémorial du génocide perpétré contre les Tutsi, à Kigali, le 27 mai. Celui d'Olivier Ndumukiza, imprimé en grand format, qui dans la première salle accueille les visiteurs. Dans le court texte qui accompagne l'image, le rescapé explique comment ses parents ont été tués durant le génocide, alors qu'il avait 10 ans.

Il en a 37 aujourd'hui, et le discours du président français – qui, lors de sa visite au Rwanda, a admis des « **responsabilités** » françaises dans le génocide – a « apaisé quelque chose en lui », dit-il.

Olivier Ndumukiza n'a pas l'esprit léger pour autant. Comme d'autres rescapés, son quotidien est fait de petits et grands combats. En ce moment, deux choses le taraudent. « *La parcelle [de terrain] de mon père est en ruine, je n'ai pas les moyens d'y faire construire une maison* », explique-t-il. Il n'est pas le plus à plaindre, lui qui a trouvé un travail comme archiviste alors que tant de ses amis sont au chômage. Mais savoir ce bout de terrain à l'abandon le désole.

Son deuxième souci concerne l'une de ses amies, Sandra. « *Son mari la bat. Quand elle proteste, il lui répond : "Tu vas faire quoi, quitter la maison ? Tu n'as même pas de famille chez qui trouver refuge !"* » Sandra est, elle aussi, rescapée du génocide. De toute la fratrie, seule elle et sa sœur ont survécu. Alors, Olivier et quelques amis se mobilisent. Ils prévoient

de rendre visite, à plusieurs, au domicile de Sandra. « *Pour montrer à son mari qu'elle a une sorte de famille* », malgré tout.

La morsure de la solitude les rattrape souvent. À la dernière cérémonie d'hommage aux parents de Sandra, ils n'étaient que cinq : les deux sœurs et trois de leurs amis. « *Cinq, seulement... Tu imagines ?* » répète Olivier Ndumukiza, sans réussir à cacher sa tristesse.

« *Qui va les aider à aller puiser de l'eau ?* »

Au lendemain du génocide, dans un pays saigné d'un million d'âmes, tout était à reconstruire. Le gouvernement a paré au plus pressé. Son Fonds d'assistance aux rescapés du génocide (Farg), alimenté par une partie du budget de l'État, s'est concentré sur les besoins de base des survivants : soins médicaux, logements, bourses d'études...

Bénéficiaire de ces aides nécessite cependant des démarches administratives que certains n'ont pas la force d'entreprendre. « *Pour bénéficier du Farg, il faut aller demander des documents attestant de ton statut de rescapé et de personne indigente. Cela se fait au niveau de l'autorité locale. Là où on t'a tué, là où on t'a obligé à fuir, on t'oblige à y retourner* », explique Jacqueline Mukayitesi, **dont les parents et les dix frères et sœurs ont été tués pendant le génocide.**

Ce refus de retourner sur les lieux des tueries appauvrit une partie de ces survivants, qui n'exploitent pas les propriétés qu'ils y ont gardées. « *Les rescapés ont des difficultés à exploiter leur patrimoine*, analyse un haut fonctionnaire rwandais. *Surtout les terres qui sont dans les campagnes, parce qu'avec le génocide les gens ont eu tendance à quitter les campagnes – à cause des problèmes de sécurité mentale et physique, ils ont préféré s'installer dans les centres-villes. Ils se sont éloignés de leurs terres, alors qu'ils pourraient en vivre.* »

Au-delà de ces aspects matériels et financiers, nombre de survivants auraient besoin d'un suivi psychologique qui fait largement défaut. « *Les besoins en termes de santé mentale sont très importants. Beaucoup souffrent de trauma: selon une étude du ministère de la santé, cela concernerait 35*

% des rescapés », détaille Naphtal Ahishakiye, secrétaire général de l'association Ibuka, la principale association de survivants du génocide.

Il reçoit dans son bureau, situé au mémorial de Nyanza-Kicukiro, à Kigali, où plus de 97000 victimes sont enterrées. Sous ses fenêtres, les immenses dalles de marbre sont recouvertes de quelques fleurs. Le choc post-traumatique, explique-t-il, cause migraines, insomnies ou encore accès de colère. *« Cela devient une barrière pour d'autres choses : les études, le travail... », précise Naphtal Ahishakiye.*

« Nous avons failli du point de vue de l'accompagnement psychologique », abonde Rose Mukankomeje, ancienne députée, directrice du Haut Conseil de l'éducation et elle aussi survivante du génocide. Pour une raison simple : « Juste après le génocide, il n'y avait tout simplement pas de psychologues. »

La peur et le poids des vécus n'ont pas aidé les victimes à trouver des oreilles à qui parler. *« Dans de telles situations, il faut avoir confiance dans la personne à laquelle tu t'adresses, il faut la connaître. Or, à l'époque, ceux que tu connaissais étaient dans la même situation : ils ne pouvaient pas t'aider. »*

Et quand bien même, *« la souffrance extrême d'avoir été caché pendant trois mois dans un plafond, ou dans un trou dans un jardin... À un certain moment, le corps, le moral, l'intellectuel, le physique n'en peuvent plus. C'était tellement dur, c'était tellement fort... Certains n'avaient pas envie de parler », se souvient-elle.*

Mauvaise conscience collective

Le temps n'a pas refermé toutes les plaies. À chaque étape de leur vie, les survivants découvrent ce que ne plus avoir de proches veut dire. *« Tu te maries, qui sera là pour ta fête ? Tu as un enfant ? Il va te dire : "À l'école, les autres me disent qu'ils ont des tantes. Pourquoi je ne connais pas mes tantes ?" », énumère le haut fonctionnaire, employé dans une institution chargée d'aider ces victimes. « Le Farg donne un peu d'argent pour la survie, par exemple aux veuves. Mais à qui ces vieilles dames vont demander d'aller*

puiser de l'eau ? Le voisin ? Mais si le voisin est son bourreau ? Ce sont des situations un peu compliquées. Mais les gens vivent avec. »

Malgré ces difficultés, une partie de la société rwandaise voit dans les rescapés des privilégiés. Ils n'auraient pas à se plaindre puisqu'ils bénéficient de plusieurs aides, dont la scolarité gratuite. *« Je me souviens des remarques à l'école, d'autres enfants qui nous disaient : "Vous, personne ne vous chasse de l'école [pour impayés], parce que c'est payé par le Farg !" On nous ramenait souvent à cette étiquette de privilégiés, alors qu'on voulait juste vivre comme les autres », regrette Jean-Paul Kayumba, aujourd'hui âgé de 32 ans.*

Ces préjugés étonnants, Immaculée Ingabire y est confrontée régulièrement. Elle est directrice de l'ONG Transparency International au Rwanda : *« Notre organisation se consacre à la lutte contre la corruption et aux questions de justice sociale, de lutte contre les inégalités. Quand j'explique ça, j'entends régulièrement des gens me répondre : "Que dites-vous des gens qui bénéficient du Farg, est-ce que ce n'est pas une injustice sociale ?" »*

Elle a pris l'habitude de les confronter à leur bêtise. *« Je leur demande : "Vous préférez avoir la scolarité gratuite ou perdre votre famille dans un génocide ?" La plupart comprennent. D'autres non. Ceux-là, pour moi, relèvent de l'idéologie négationniste », poursuit Immaculée Ingabire.*

Si certains montrent aussi peu d'empathie, c'est peut-être parce que ces survivants ont fini par incarner une mauvaise conscience collective et inavouée : le rappel, vivant et quotidien, qu'en 1994 au Rwanda on a tué près d'un million d'hommes, de femmes et d'enfants, simplement parce qu'ils étaient Tutsi.

« Ils se sentent vulnérables et voudraient que, dans cette vulnérabilité, tout le monde compatisse, analyse Rose Mukankomeje. Et ce n'est pas le cas. On leur dit : "Jusqu'à quand vous allez parler de ça ?" Parce que certains peuvent penser que les rescapés sont des témoins gênants. Ils ont tout vu, continuent à raconter

ce qui s'est passé, comment le voisin a tué untel à la machette, alors que d'autres voudraient qu'on oublie.

« *Nous avons la responsabilité de les aider à tenir bon. Parce que s'ils tombent sous le poids de leur souffrance, le combat est fini – le combat contre le génocide et le négationnisme, poursuit-elle. Il faut qu'ils soient résilients pour que l'histoire de ce qui s'est passé dans leur pays ne s'oublie pas.* »

Dans le Rwanda nouveau, admiré pour sa « résilience », loué pour ses performances en matière de nouvelles technologies, terre d'investisseurs

étrangers, il faut « avancer ». Le mot est répété à l'envi, décliné en slogans, ressassé y compris face à des rescapés qui auraient sans doute, aussi, parfois envie de s'effondrer.

« *La mémoire ne doit pas bloquer les gens dans leur vie à venir. Le génocide, c'était dur, mais il faut continuer à vivre. C'est ce qu'on explique aux survivants pour leur réintégration* », explique notre haut fonctionnaire, dans un open space vitré. « *Les gens avancent, tout le monde avance, on doit vivre et suivre le rythme.* » Il marque une pause, hésite. « *Mais quelque part...* » Il ne termine pas sa phrase. Dehors, sur le boulevard encombré, Kigali continue d'avancer.

Directeur de la publication : Edwy Plenel

Direction éditoriale : Carine Fouteau et Stéphane Alliès

Le journal MEDIAPART est édité par la Société Editrice de Mediapart (SAS).

Durée de la société : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter du 24 octobre 2007.

Capital social : 24 864,88€.

Immatriculée sous le numéro 500 631 932 RCS PARIS. Numéro de Commission paritaire des publications et agences de presse : 1214Y90071 et 1219Y90071.

Conseil d'administration : François Bonnet, Michel Broué, Laurent Mauduit, Edwy Plenel (Président), Sébastien Sassolas, Marie-Hélène Smiéjan, François Vitrani. Actionnaires directs et indirects : Godefroy Beauvallet, François Bonnet, Laurent Mauduit, Edwy Plenel, Marie-Hélène Smiéjan ; Laurent Chemla, F. Vitrani ; Société Ecofinance, Société Doxa, Société des Amis de Mediapart, Société des salariés de Mediapart.

Rédaction et administration : 8 passage Brulon 75012 Paris

Courriel : contact@mediapart.fr

Téléphone : + 33 (0) 1 44 68 99 08

Télécopie : + 33 (0) 1 44 68 01 90

Propriétaire, éditeur, imprimeur : la Société Editrice de Mediapart, Société par actions simplifiée au capital de 24 864,88€, immatriculée sous le numéro 500 631 932 RCS PARIS, dont le siège social est situé au 8 passage Brulon, 75012 Paris.

Abonnement : pour toute information, question ou conseil, le service abonné de Mediapart peut être contacté par courriel à l'adresse : serviceabonnement@mediapart.fr. ou par courrier à l'adresse : Service abonnés Mediapart, 4, rue Saint Hilaire 86000 Poitiers. Vous pouvez également adresser vos courriers à Société Editrice de Mediapart, 8 passage Brulon, 75012 Paris.